



## XIII<sup>e</sup> colloque Charles Gide

*Les institutions dans  
la pensée économique*

### **Appel à communications**

(date limite : 27 novembre 2009)

## **Colloque international de l'Association Charles Gide**

**organisé par PHARE (Pôle d'Histoire de l'Analyse et des  
Représentations Economiques)**

**Paris, 27 au 29 mai 2010**

Le PHARE (Université Paris I Panthéon-Sorbonne) organise à Paris du 27 au 29 mai 2010 le colloque international bisannuel de l'Association Charles Gide pour l'Étude de la Pensée Économique (ACGEPE). Celui-ci sera consacré aux *institutions dans la pensée économique*, mais accueillera également des communications d'histoire de la pensée économique sur d'autres sujets.

La réflexion sur les institutions va de pair avec la compréhension du monde économique, des routines organisationnelles aux crises, de la transaction à l'intervention publique. L'histoire de la pensée permet de souligner que toutes les théories économiques, et pas seulement celles qui s'en réclament explicitement, intègrent les institutions dans leur raisonnement. En effet, simples règles du jeu ou encadrées dans l'économie, choisies ou spontanées, juridiques ou informelles, les institutions sont nécessaires à la coordination entre les agents.

Les propositions de communications portant sur le thème du colloque s'inscrivent dans un ou plusieurs des axes suivants :

1. L'histoire des théories faisant des institutions un objet de l'analyse économique. Il peut s'agir de l'étude de courants particuliers (par exemple, la nouvelle économie institutionnelle : théorie des coûts de transaction, les courants Droit et Economie et *Public Choice*), de concepts (l'action dans l'institution, l'efficacité, la justice, l'évolution...) ou de méthodes.
2. L'histoire des théories ayant l'institution parmi ses outils d'analyse, telles que les théories institutionnelles de l'économie (l'ancien institutionnalisme américain, les écoles historiques allemandes, les courants classiques, marxistes, keynésiens et autrichiens, l'économie des conventions, la théorie de la régulation, la nouvelle histoire économique...). Cette fois, l'analyse économique est modifiée pour incorporer les institutions et leurs évolutions, ce qui peut être justifié par des travaux d'épistémologie économique. Cet axe inclut également toutes les controverses et tous les cas où la prise en compte des institutions a une incidence sur l'analyse des variables économiques (notamment les prix, l'emploi, la crise, la politique économique, la gestion du risque).
3. L'histoire de l'analyse d'institutions spécifiques de l'économie, en ce qu'elle permet d'identifier le rôle des pratiques économiques dans la formation de l'analyse des institutions. On pense ici aux institutions monétaires et financières, juridiques, internationales, à l'entreprise, à l'organisation des marchés, aux institutions économiques des transitions et du développement. Cet axe concerne ainsi l'apport de l'histoire des institutions à l'histoire de la pensée économique (par exemple, la pensée monétaire s'est développée à l'occasion de débats politiques sur les institutions financières). Dans ce cadre, un accent particulier peut être mis sur l'histoire des institutions de la profession économique (écoles de pensée, sociétés savantes, etc.).

Par ailleurs, le XIII<sup>e</sup> colloque Charles Gide inaugure le principe des sessions ouvertes hors thème.

Les propositions de communications, qui prendront la forme d'un résumé d'environ 500 mots et préciseront si elles portent ou non sur le thème du colloque, doivent être envoyées avant le 27 novembre 2009 à : [colloquegide2010@univ-paris1.fr](mailto:colloquegide2010@univ-paris1.fr)

Les décisions du comité scientifique seront transmises au plus tard le 18 décembre 2009 et les textes des communications devront être envoyés avant le 23 avril 2010.

Pour toute information relative au colloque : <http://colloquegide2010.univ-paris1.fr> ou écrivez à [colloquegide2010@univ-paris1.fr](mailto:colloquegide2010@univ-paris1.fr)

#### Comité scientifique

Richard Aréna (Université de Nice Sophia Antipolis), Laure Bazzoli (Université Lumière Lyon 2), Alain Béraud (Université de Cergy Pontoise), Elodie Bertrand (Université du Littoral Côte d'Opale), Alain Clément (Triangle et Université de Tours), Jérôme de Boyer des Roches (Université Paris Dauphine), Ghislain Deleplace (Université Paris Vincennes – Saint Denis), Véronique Dutraive (Université Lumière Lyon 2), Gilbert Faccarello (Université Paris Panthéon-Assas), Pierre Garrouste (Université Lumière Lyon 2), Geoffrey Hodgson (University of Hertfordshire), Albert Jolink (University of Amsterdam, Erasmus University), Jan Keppler (Université Paris Dauphine), Mathias Klaes (Keele University), Stéphane Longuet (Université de Picardie Jules Verne), Steven Medema (University of Colorado at Denver), Claude Ménard (Université Paris Panthéon-Sorbonne), Arnaud Orain (Université de Bretagne Occidentale), Eyüp Özveren (Middle East Technical University), Malcolm Rutherford (University of Victoria), Nathalie Sigot (Université Paris Vincennes – Saint Denis), Philippe Steiner (Université Paris Sorbonne).

#### Comité d'organisation

Cinla Akdere (Université Paris Panthéon-Sorbonne), Elodie Bertrand (Université du Littoral Côte d'Opale), Jérôme de Boyer des Roches (Université Paris Dauphine), Jean Dellemotte (Université Paris Panthéon-Sorbonne), Rebeca Gomez Betancourt (Université Paris Panthéon-Sorbonne), André Lapidus (Université Paris Panthéon-Sorbonne), Catherine Martin (Université Paris Panthéon-Sorbonne), Arnaud Orain (Université de Bretagne Occidentale), Nicolas Rieucan (Université Paris Vincennes – Saint Denis), Régis Servant (Université Paris Panthéon-Sorbonne), Nathalie Sigot (Université Paris Vincennes – Saint Denis), Benoît Walraevens (Université Paris Panthéon-Sorbonne).

